



## BULLETIN MUNICIPAL N° 14 DE BROTTÉ-LES-LUXEUIL

(mois de juillet, août et septembre 2017)

### **BILLET D'HUMEUR**

Toujours les mêmes recettes ! On pique dans l'assiette des uns pour faire croire aux autres que, dans leur assiette, il y aura plus à manger. Beaucoup d'entre-nous se sont dits à propos de notre Président de la République, voilà une tête nouvelle, jeune, souriante et semble-t-il bien faite (que l'on préfère à celle bien pleine comme le disait Michel Eyquem de Montaigne). Ca va changer. Oui mais pas du côté du portefeuille pour les vaches à lait contributives.

Dans les plats principaux on peut relever, en particulier, la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des français compensée intégralement par l'Etat (on sait ce que cela veut dire !). Voilà, a priori, une mesure déontologique difficile à digérer par les Maires ruraux; mais, sans réfléchir longtemps, n'est-ce pas le dernier acte pour passer à la guillotine nos villages.

Il est vrai que la volonté de réduire le nombre de collectivités (le fameux mille-feuilles) est une excellente idée mais pourquoi ne pas donner l'orientation tout de suite. C'est pour qui, c'est pour quand, et c'est combien ? A-t-on vérifié niveau par niveau ou sont les sources d'économie réelles ? Pourquoi ne pas imaginer un système de bonus-malus, dans le cadre des redistributions, appliqué à chaque collectivité avec un principe clair: « trop de dépenses = sanctions » pas seulement électorales mais financières voire pénales dans certains cas.

Le 17 juillet dernier au Sénat, Emanuel MACRON a dit qu'il apporterait des adaptations réglementaires pour corriger les éléments d'aberrations qui remontent du terrain notamment sur le transfert de compétence « eau et assainissement ».

Si rien n'est fait le 1er janvier prochain notre Communauté de Communes prendra cette compétence.

Où ira-t-on côté tarifs puisqu'à terme (on ne sait toujours pas lequel) tous les abonnés paieront le même prix. Vous ne sentez pas le piège ! Quant au service, on verra !

En attendant bonne lecture.

*Votre Maire, Bernard GIRE*

### **RAPPEL**

*Les parents qui ne souhaitent pas voir leurs enfants en photo dans les articles d'ENTRE-NOUS ou sur le site internet de la Commune sont priés de se faire connaître auprès du Maire.*

### **Sommaire**

*Billet d'humeur, Rappel, Réunions du Conseil : page 1*

*La vie des associations, Réunions du Conseil : page 2*

*Le 14 juillet : page 3*

*Permanences du Maire, Réunion du Conseil, L'action 30 millions d'Amis, Petits rappels, Prochaines manifestations, Etat civil : page 4*

### **REUNIONS DU CONSEIL**

#### **Séance du 8 septembre 2017 :**

**Absents excusés: Emilien BEUGNOT, Marie-Josée GRANDJEAN**

#### **Convention fourrière :**

La préfète, par courrier du 13 juillet 2017 expédié à tous les Maires du Département, rappelle l'obligation faite aux Communes de disposer d'une fourrière communale ou de signer une convention avec une fourrière existante pour l'accueil et la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation.

Le Maire propose au Conseil de l'autoriser à signer une convention avec le refuge fourrière de Vesoul Agglo. Le montant de la cotisation annuelle est de 1€/habitant.

**Décision du Conseil : accord à l'unanimité**

#### **Remboursement anticipé du prêt relais :**

Compte tenu de la situation financière de la Commune, le Maire indique au Conseil qu'il serait opportun de rembourser par anticipation le prêt relais obtenu auprès de la Caisse d'Épargne pour financer le crédit de TVA relatif à l'opération « assainissement ». Le montant de ce remboursement est de 200.000,00 €. Le gain pour la Commune est de 3.360,00 €.

**Décision du Conseil : accord à l'unanimité**

#### **Remboursement assurance :**

Le Maire a fourni à notre assurance un devis de réparation pour la

*Suite page 2*

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### L'Amicale Brottaise & Saint Martin :

#### le bric à brac :

Une belle journée, en ce dimanche 20 août, pour ce vide-grenier version 2017 contrairement à l'année précédente où la pluie avait fait fuir bon nombre de personnes.



Photo : Véronique CONTE

Pas moins de 25 exposants dont 10 Brottaise (répartis sur 174 mètres linéaires) étaient présents pour participer à cette manifestation où la convivialité était au rendez-vous.



Photo : Véronique CONTE

Boissons et sandwiches frites avec merguez et saucisses étaient proposés aux participants par les membres de l'association pour une somme modique.

### L'Amicale Brottaise :

**Nettoyons la nature!** Comme chaque année à pareille époque, l'Amicale Brottaise convie les habitants pour l'opération « Nettoyons la nature » en partenariat avec les Etablissements E. LECLERC.

La récolte du samedi 23 septembre a été moins bonne que les années précédentes, ce qui est un bon point, car cela signifie que les abords de notre village sont de plus en plus propres.

Un grand merci à Josette GARNIER et Sylviane BILLAMBOZ de BETONCOURT-LES-BROTTE, à Freddy et Annette LELOUP de ST SAUVEUR et à Sylviane CLEMENT, Tiziano SFOGGIA, Christine et Pascal FOUILLET de BROTTES-LES-LUXEUIL.

remise en état de la clôture du service technique et le renouvellement des bacs à fleurs suite à l'accident du 16 juin dernier.

Le montant s'élève à 1.033,30 €. La compagnie d'assurance a adressé à la Commune un chèque du même montant. Le Maire demande au Conseil d'accepter ce règlement.

**Décision du Conseil :** accord à l'unanimité

#### **Décision modificative :**

Les prévisions de dépenses pour l'école de La Chapelle évaluées à 11.000,00 € lors de l'établissement du budget principal s'avèrent insuffisantes puisque les dépenses réelles s'élèvent à ce jour à 14.315,00 €. Le Maire propose de combler la différence par le budget relatif à l'entretien des bâtiments (qui lui est excédentaire) pour un montant de 3.500,00 €.

**Décision du Conseil :** accord à l'unanimité

#### **Dons anonymes :**

Les excédents du bar doivent être versés sur notre compte à la trésorerie sous formes de dons anonymes étant dans l'impossibilité de dresser une liste exhaustive de chaque recette et de chaque dépense.

La somme de 1.208,84 € sera portée au crédit de notre compte pour financer les investissements réalisés (achat de matériel).

**Décision du Conseil :** accord à l'unanimité

#### **Achat d'une parcelle :**

La pompe de relevage de l'impasse du Breuil a été installée avec l'accord du propriétaire sur une parcelle de 11 m<sup>2</sup>. Le Maire propose de procéder à l'achat de cette parcelle pour la somme symbolique de 1 € et de dresser l'acte administratif idoine.

**Décision du Conseil :** accord à l'unanimité

#### **Echange de parcelles avec la SCI du Pommier :**

Cet échange porte sur 0,66 are. Elle a surtout pour intérêt d'éviter une servitude de plus relative à l'opération d'assainissement pour la Commune et de permettre à la SCI de disposer d'un peu plus d'espace face à la porte d'entrée de son immeuble.

Le Maire indique qu'il procédera à l'élaboration de l'acte administratif afin de formaliser cet échange.

**Décision du Conseil :** accord à l'unanimité

#### **Vente du terrain au bas de la station d'épuration :**

Le Maire indique au Conseil qu'il dispose d'une offre d'achat de 40.000,00 € H.T. Cette opération nous permettrait d'amortir notre propre achat ainsi que les frais inhérents à l'opération de maîtrise d'œuvre. Les frais de bornage seraient supportés par la Commune.

Ce terrain entièrement viabilisé a obtenu un certificat d'urbanisme pour la construction de 2 maisons d'habitation.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cet offre.

**Décision du Conseil :** accord à l'unanimité

## LE 14 JUILLET

Tous les ingrédients étaient réunis pour cette troisième édition. Notre fête du 14 juillet s'est déroulée sur notre terrain avec un beau chapiteau et une belle journée ensoleillée.

Le groupe de travail présidé par le Maire a encore décidé de remettre sur la table la paella qui fait l'unanimité chez l'ensemble des participants.



Après une brève cérémonie consacrée à nos morts pour la France, pour ne jamais les oublier, le Maire a convié les habitants et leurs invités à se rejoindre sur la place de la buvette.

Comme les fois précédente les bénévoles (membres du Conseil et des associations) ont œuvré à la réussite de cette journée.

Les tables ont été dressées la veille par l'équipe féminine tandis que l'équipe masculine montait la garde durant toute la nuit. Chez-nous la parité est naturelle !



Pas moins de 269 personnes dont 37 enfants étaient présents.

Jeux de boules et plantage de clous ont diverti les premiers tandis que les seconds pouvaient faire un tour de poney ou sauter à cœur joie dans le toboggan gonflable.



L'animation musicale était assurée par Christoph (notre ami suisse), Joël qui n'était pas trop en forme cette année et votre serveurur.



Notre député Christophe LEJEUNE nous a rejoint, comme l'an dernier, accompagné de son épouse et de ses 2 enfants. Régis DEMANGE Maire de Betoncourt était, comme chaque année, de la partie.



En soirée un sandwich saucisses ou merguez était prévu.



Enfin vers 23h00 un magnifique feu d'artifice a clôturé cette belle journée.

Rendez-vous à l'année prochaine pour la quatrième édition



Quand un Maire rencontre un Député. Je pense que l'ami Régis négocie avec Christophe !!!

Textes & photos de Bernard GIRE sauf mention contraire

Tél : 06.70.48.70.05

Mail : [bernard.gire@gmail.com](mailto:bernard.gire@gmail.com)

Permanence en Mairie : le lundi de 8h30 à 12h00 et  
le mardi de 14h00 à 17h00

### Rapport annuel du service « Assainissement » :

Ce rapport obligatoire apporte pour l'instant peu d'éléments pertinents en termes d'analyse eu égard à la mise en route récente de notre station d'une part et au nombre d'abonnés reliés d'autre part.

Il aura toute son utilité lorsque tous les abonnés seront reliés au réseau.

Toutefois il a un caractère obligatoire et il doit être approuvé en l'état.

**Décision du Conseil :** accord à l'unanimité

### Questions diverses :

#### Ouverture du bar :

Il était prévu d'ouvrir le bar une deuxième fois en septembre. Or en raison d'un temps maussade le Conseil décide d'annuler cette deuxième ouverture.

#### Remise en état du pont :

Le pont situé sur la Grande Rue a été en partie disloqué par un automobiliste. Après s'être renseigné auprès de notre assurance et avoir obtenu un devis de réparation, le Maire a décidé de contacter le département. Ce dernier lui a indiqué qu'il prendra en charge la totalité de la remise en état.

#### Le point sur l'assainissement :

A la date du 30 septembre 40 abonnés au service de l'eau sont raccordés en conformité avec la réglementation soit 42% de réalisation. D'autres sont en cours et on devrait atteindre les 75% d'ici la fin de l'année.

#### Contrôle de la station :

Le Maire indique au Conseil qu'il aura lieu le mercredi 27 septembre à partir de 9h15.

Grace aux bénévoles l'action « 30 Millions d'Amis » a permis de stériliser une douzaine de chats. Cette action est reconduite jusqu'au 31 décembre. Aidez-nous en nous signalant les chats errants.

\*\*\*\*\*

Le chat sur la photo est un adorable matou que j'héberge en attendant de retrouver son maître ou d'en trouver un nouveau.

Pour me joindre : **Bernard GIRE**  
portable : 06.70.48.70.05



## PETITS RAPPELS ...

Toutes les photos ou images : google

### Pour les toutous :

Une petite photo vaut mieux qu'un bla-bla de plus !



### Pour les tondeurs de pelouse :

Le dimanche après-midi laissez dormir les voisins c'est sain pour tout le

monde !

### Quelque chose ne va pas :

Venez plutôt voir le Maire, il a sûrement une explication à vous fournir et cela évite les ragots !



## PROCHAINES MANIFESTATIONS

### Le samedi 11 novembre :

Cérémonie commémorative au Monument aux Morts à 10h45 suivi du vin d'honneur offert par la municipalité.

### Le dimanche 10 décembre :

Repas des aînés à la salle communale organisé par la Municipalité

### Le samedi 16 décembre :

Noël des enfants organisé par la Municipalité et l'Amicale Brottaise

## ETAT-CIVIL

### ARRIVEE :

Elodie LAIZE et Pierre ARTEMOFF le 1er septembre

Aurélien et Sandra HYACINTHE le 1er juillet

**A tous nouveaux Brottais :** merci de vous signaler en Mairie dès votre arrivée notamment si vous avez des enfants.

### **NOUVEAUX PROPRIETAIRES : (et bientôt résidents brottais)**

Julien VANNIER

Olivier VOIRIN

### NAISSANCE :

Ayden RICHE le 26 juillet 2017

### DECES :

Marcelle REMY le 11 septembre 2017